

## Déviations et pont sur Mardié : Le président Doligé reprend l'offensive ; mais de qui a-t-il peur ?

En écrivant (mot à mot) dans la République du Centre du 7 octobre : « Si les communes ne souhaitent plus cette réalisation, le conseil général ne réaliserait pas ce projet », Eric Doligé a servi sur un plateau à l'ancien maire de Jargeau Thierry Brunet un prétexte pour mettre immédiatement sous pression le Conseil municipal élu en 2008 et lui extorquer une motion de soutien au projet de "pont à l'ouest". Puis il a organisé une réunion publique "d'information" à Jargeau lundi prochain : ne pouvant plus, comme il le faisait avant les dernières élections, s'attribuer le soutien d'une quelconque "majorité silencieuse", il cherche au moins à obtenir l'assentiment de celles des populations pour qui la déviation n'aurait que des avantages. (C'est du moins l'illusion qu'il leur fait miroiter depuis treize ans, sans tenir ses promesses...)

Seuls sont donc invités et informés les habitants de Saint-Denis-de-l'Hôtel, de Jargeau et de Darvoy... au prétexte que ce sont eux et eux seuls qui subiraient des nuisances de circulations résultant du pont actuel. Pas ceux de Mardié. Pourquoi ? Ce village n'est pas habité ? Car enfin, aussi bien que Darvoy est traversée par la D951 qui supporte des véhicules allant vers le pont de Jargeau ou en revenant, Mardié est traversée par la D960 qui supporte des véhicules allant vers le pont de Jargeau ou en revenant. Où est donc la différence ?

La déviation routière que certains voisins accepteraient volontiers de rejeter sur Mardié serait à leur seul bénéfice, et les débarrasserait de leurs nuisances... Ils mériteraient pour cela toute la considération du promoteur du projet... dont les motivations sont toutes autres. Les Mardésiens, eux, seraient punis par M. Doligé, sans doute parce qu'ils refusent ce qu'on peut analyser maintenant comme une "quadruple peine" :

- 1 - Le tracé envisagé ne débarrasserait nullement Mardié des nuisances liées aux trafics traversant son bourg actuellement.
- 2 - Un pont à l'est de Mardié attirerait de nouveaux véhicules venant de l'ouest, donc de l'est Orléanais, pour aller vers La Source ; ou venant du sud de la Loire pour aller vers Chécy ou Saint-Jean-de-Braye : cela ne ferait qu'amplifier ces trafics nuisibles qui traversent son bourg.
- 3 - Mardié aurait, seule de ces quatre communes, à subir la quasi-intégralité des dommages et des nuisances de la nouvelle déviation et du pont, avec des trafics de transit international aujourd'hui inexistant, "aspirés" demain de la N60 et de l'A19 si le franchissement se faisait.
- 4 - Mardié subirait en plus à court terme l'implantation désastreuse, motivée par la déviation, d'une carrière impactant au moins 500 foyers des lotissements les plus résidentiels.

Nous savons qu'il ne supporte pas la contradiction. Mais il est navrant que le président du Loiret ait, à ce point, peur de Mardié, le "Village gaulois" de la Coupure verte et de la Loire sacrifiées !

Car dans tout cela, il y a une autre grande oubliée, dont il ne parle jamais : la Loire ! La déviation, ce serait le sacrifice inutile de notre plus belle nature sauvage et le gâchis du cadre de vie commun à tous... au seul profit, non des habitants, mais des transporteurs routiers qui ont toute ses faveurs... **Alors même que, d'après les chiffres de sa Direction de Routes, les trafics sont en baisse depuis 2008 sur le pont actuel, réduisant à néant les hypothèses de croissance sur lesquelles s'appuyait le projet : ils reviennent aux valeurs de l'an 2000 !**

**Correspondant : Jean-Marie Salomon 06 08 70 67 37**